



## **Communiqué de presse Cimescaut**

*Le présent communiqué de presse constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.*

### **INFORMATION REGLEMENTEE**

#### **Acquisition par CBR de 62,91 % supplémentaires d'actions CIMESCAUT – Offre publique de reprise**

Ce 16 janvier 2014, Cimescaut (NYSE Euronext CIM) annonce que CBR, membre du Groupe HeidelbergCement, a procédé, par l'intermédiaire de sa filiale Inter-Beton, au rachat des 62,91 % des actions de Cimescaut qui étaient détenues, entre autres, par la famille Bertrand. Le prix d'acquisition des actions est de 1322,09 €/action, représentant une prime de 21,41% par rapport au dernier cours de bourse de Cimescaut. A la suite de cette opération, CBR porte sa participation dans Cimescaut à 96,93%. CBR a informé Cimescaut de son intention d'offrir le même prix pour les actions de Cimescaut qui ne sont pas encore en sa possession, dans le cadre d'une offre publique de reprise qu'elle envisage de lancer à brève échéance, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires. CBR a également informé Cimescaut de son intention de demander la radiation des actions de Cimescaut de leur admission à la négociation sur Euronext Brussels à l'issue de cette offre publique de reprise.

Les démissions de MM. Olivier Bertrand, Paul Bertrand et Pierre Bertrand, Mme Marie-Claire Bertrand et de la SPRL Dufrasne, représentée par M. Daniel Dufrasne, de leurs mandats d'administrateur et, en ce qui concerne MM. Paul Bertrand et Pierre Bertrand, de leurs mandats d'administrateur délégué, ont été présentées et acceptées par le conseil d'administration. Sur proposition du comité de rémunération et de nomination, le conseil d'administration a coopté MM. André Jacquemart, Pascal Lesoinne, Laurent Mulders, Franco Costantini et Christophe Huyghebaert pour achever le mandat des administrateurs démissionnaires. Le conseil a élu M. André Jacquemart à sa présidence. MM. Pascal Lesoinne et Franco Costantini ont été nommés administrateurs délégués.

Le conseil d'administration a ensuite autorisé la cession des sociétés Les Carrières du Fonds des Vaulx et Wellinvest, filiales de Cimescaut actives dans l'extraction et la vente de calcaire à partir de la carrière de Wellin (Province du Luxembourg) à une joint-venture Switex/Groupe De Cloedt et le rachat du fonds de commerce béton des Carrières du Fonds des Vaulx.

Cette opération met un terme définitif aux procédures judiciaires en cours entre Cimescaut et CBR, qui les opposaient suite à l'exercice en 2009 par CBR d'une option d'achat sur la participation détenue par Cimescaut dans le capital de Carrières d'Antoing.

La famille Bertrand a notamment été assistée par Deltafin SPRL (Family Business Transmission) dans le cadre de cette transaction.

#### **Contact presse**

Brigitta De Raes

T 02/678 35 21

M 0475/96 04 77

brigitta.deraes@heidelbergcement.com